



RÉSULTATS DU RÉGIME DE RÉMUNÉRATION INCITATIVE À COURT TERME (RRICT) DE 2013-2014 POUR LES MEMBRES DE L'EHD

AU :	Conseil d'administration Comité des ressources humaines et de la gouvernance (CRHG)
RÉUNION :	Le 21 août 2014
DE :	Hubert T. Lacroix, président-directeur général Roula Zaarour, vice-présidente, Personnes et Culture
DÉCISION RECHERCHÉE :	Approbation des résultats du régime de rémunération incitative à court terme (RRICT) de 2013-2014 pour les membres de l'EHD
PROCHAINES ÉTAPES :	Mise en œuvre et communication
DATE :	Le 19 août 2014



CONTEXTE

- Le Comité des ressources humaines et de la gouvernance doit examiner et approuver la rémunération annuelle pour les membres de l'EHD.
- À la réunion du Conseil d'administration de mars 2014, l'augmentation des salaires de l'EHD, en vigueur le 1er janvier 2014, a été approuvée.



ÉLÉMENTS DÉCISIONNELS CLÉS

Nom	2013 Salaire	s.19(1)	s.21(1)(b) s.21(1)(c)	2013-2014 Résultats et versement						
				Cible RRICT %	Mois	Cible RRICT ↙	CBC/ Radio-Canada ¹ ↙	Composante ¹ ↙	GRD individuel ↙	Versement RRICT ↙
CONWAY, HEATHER ²										
LALANDE, LOUIS										
BERTRAND, MARYSE										
MORRIS, SUZANNE										
GUITON, STEVEN ³										
ZAAROUR, ROULA ⁴										
CHAMBERS, WILLIAM ⁵										

¹ Résultats des paramètres du rendement de CBC/Radio-Canada et de la composante, tel qu'approuvé lors de la réunion du Conseil d'administration les 17 et 18 juin.

² Nouvelle titulaire. Nominé en vigueur le 2 décembre 2013.

³

⁴

⁵



RÉSOLUTION

- Que le Comité des ressources humaines et de la gouvernance recommande au Conseil d'administration d'approuver les résultats du régime de rémunération incitative à court terme de 2013-2014 pour les membres de l'EHD tel que présenté.